

---

**Supérieur immédiat :** Directeur général par intérim  
**Lieu de travail :** Hôtel de ville de Percé

---

### Principales tâches et responsabilités :

- Préparer et assister aux séances du conseil et du comité plénier de la Ville, dresser les procès-verbaux et collaborer aux suivis administratifs qui en découlent ;
- Préparer les projets de règlements, assurer la gestion du processus d'adoption de la réglementation municipale et voir à l'application de certains règlements ;
- Gérer les documents et les archives de la Ville ;
- Gérer l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels ;
- Dispenser des conseils juridiques au conseil municipal, au directeur général et aux autres services municipaux ;
- Gérer les processus d'appels d'offres et voir au respect des règles encadrant le dépôt de soumissions et l'adjudication des contrats municipaux ;
- Agir à titre de président lors de la tenue d'élections municipales, de référendums ou de procédures de consultation publique ;
- Superviser le personnel sous sa responsabilité ;
- Préparer et réviser les contrats et les ententes auxquels la Ville est partie ;
- Publier tous les avis publics de la Ville ;
- Agir à titre de commissaire à l'assermentation pour les citoyens et la Ville ;
- Effectuer toute procédure pouvant être requise par les lois ou règlements applicables au domaine municipal et désignant le greffier de la Ville pour l'accomplir ;
- Effectuer toutes autres tâches reliées au poste.

### Profil recherché :

- Baccalauréat en droit ou formation juridique combinée à une expérience pertinente ;
- Détenir 3 ans d'expérience dans une autre fonction jugée pertinente ;
- Maîtrise des outils informatiques et des suites bureautiques
- Bilinguisme fonctionnel (français anglais)
- Être membre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec (un atout) ;
- Détenir de l'expérience dans le monde municipal (un atout).

### Conditions salariales et de travail :

- Poste permanent, temps plein (32.5h/semaine) ;
- Assurances collectives ;
- Régime de retraite avec la cotisation de l'employeur ;
- La rémunération et les autres avantages offerts pour ce poste sont ceux prévus par l'entente des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Percé.
- Date d'entrée en fonction dès que possible

Seuls les candidats possédant le profil recherché seront contactés. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention du directeur général au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à dg@ville.perce.qc.ca

*Note : La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.*

Fait à Percé, ce 29 mai 2025.